



# Communiqué

## CAE renouvelle son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités

**Montréal (Canada), le 14 février 2017** – (NYSE : CAE; TSX : CAE) – CAE a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, visant le rachat, à des fins d'annulation, de jusqu'à 5 366 756 de ses actions ordinaires, du 23 février 2017 au 22 février 2018.

Les actions ordinaires pouvant faire l'objet d'un rachat aux termes de cette offre publique de rachat représentent environ deux pour cent (2 %) des actions ordinaires émises et en circulation de CAE. En date du 9 février 2017, CAE comptait 268 337 816 actions ordinaires émises et en circulation.

En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de CAE, qui viendra à échéance le 22 février 2017, CAE a racheté, du 23 février 2016 au 9 février 2017, un grand total de 2 959 400 de ses actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 16,38 \$ par action ordinaire, pour une contrepartie totale d'environ 48 474 972 \$.

Les rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités seront effectués par l'entremise des installations de la Bourse de Toronto (« TSX ») ou d'autres systèmes boursiers, conformément aux politiques applicables de la TSX. CAE peut acheter ses propres actions ordinaires au moyen d'un régime de rachat automatique d'actions mis en place par RBC Dominion Securities Inc., conformément aux articles pertinents du Guide à l'intention des sociétés de la TSX et des lois sur les valeurs mobilières. CAE rachètera toute action ordinaire au prix courant au moment de la transaction, en plus des frais de courtage. Toute action ordinaire achetée dans le cadre de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours de la période visée par l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, CAE n'a pas l'intention d'acheter d'actions ordinaires autrement que par des transactions sur le marché libre ou par d'autres moyens permis par la TSX et les pouvoirs réglementaires en matière de valeur mobilière, le cas échéant, y compris l'achat de blocs d'actions ordinaires. CAE peut aussi acheter des actions ordinaires de temps à autre, de façon confidentielle, après avoir obtenu des arrêtés d'exemption de la part des autorités réglementaires compétentes en matière de valeur mobilière. Tout achat privé fait en vertu d'un arrêté d'exemption émanant d'une autorité compétente en matière de valeur mobilière sera généralement effectué à un prix inférieur au prix courant sur le marché, comme le prévoit l'arrêté d'exemption.

Le volume quotidien moyen des opérations sur les actions ordinaires de CAE par l'entremise des installations de la TSX au cours des six derniers mois civils complets était de 487 351. Par conséquent, conformément aux règles et politiques de la TSX, CAE a le droit de racheter, dans un jour de bourse donné, jusqu'à 25 % du volume quotidien des opérations, soit 121 837 actions ordinaires, pour les 12 mois de la période d'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités qui commencera le 23 février 2017. Une fois par semaine, CAE peut également racheter, au-delà de la limite quotidienne de rachat, un bloc d'actions ordinaires qui n'est pas détenu par les initiés de la société pouvant dépasser la limite quotidienne établie, conformément aux règles de la TSX.

L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités est mise en place dans le cadre de la stratégie de gestion des capitaux de CAE et doit être utilisée principalement pour atténuer l'effet de dilution des actions émises en vertu des régimes de réinvestissement des dividendes et d'options d'achat d'actions de CAE. Le conseil d'administration de CAE estime que ces achats sont dans le meilleur intérêt de CAE et qu'ils constituent une utilisation souhaitable des fonds disponibles qui devrait accroître la valeur pour les actionnaires.

## **À propos de CAE**

CAE (NYSE : CAE; TSX : CAE) est un chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité, et de la santé. Appuyés par 70 ans d'innovations, nous participons à la définition des normes mondiales en formation. Nos solutions innovatrices, qui vont de la formation virtuelle à l'entraînement en vol, rendent le transport aérien plus sécuritaire, gardent nos forces de défense prêtes pour leurs missions et améliorent la sécurité des patients. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec 8 000 employés, 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. Nous assurons chaque année la formation de plus de 120 000 membres d'équipage du secteur civil et du secteur de la défense et de milliers de professionnels de la santé dans le monde. [www.cae.com](http://www.cae.com) Suivez-nous sur Twitter @CAE\_Inc

- 30 -

### **Personnes-ressources à CAE :**

Hélène V. Gagnon, vice-présidente, Affaires publiques et Communications mondiales  
1+514-340-5536  
[helene.v.gagnon@cae.com](mailto:helene.v.gagnon@cae.com)

### **Relations avec les investisseurs :**

Andrew Arnovitz, vice-président, Stratégie et Relations avec les investisseurs  
1+514-734-5760  
[andrew.arnovitz@cae.com](mailto:andrew.arnovitz@cae.com)